

Évacuation des déchets - Appel d'offres pour 1992

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Afin d'assurer en 1992 un traitement adapté aux matériaux provenant de la déchetterie, du service de nettoyage et des ateliers municipaux, il est nécessaire de faire appel à des entreprises prestataires de services pour la location de multibennes, le transport et le traitement de ces différents produits (recyclages, valorisation ou élimination).

Un marché à commande est à établir pour un montant maximum de 950 000 F TTC, répartis comme suit :

- * 700 000 F pour la déchetterie (site de l'Épitaphe puis des Tilleroyes),
- * 150 000 F pour le nettoyage (dépôts de l'avenue Gaulard, des Chaprais et de Planoise),
- * 100 000 F pour le Centre Technique Municipal de la Pelouse (traitement des déchets produits aux ateliers ou sur des chantiers).

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à lancer l'appel d'offres et signer le marché à intervenir, ainsi que les ordres de services ou avenants permettant l'exécution complète des prestations, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1992.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.